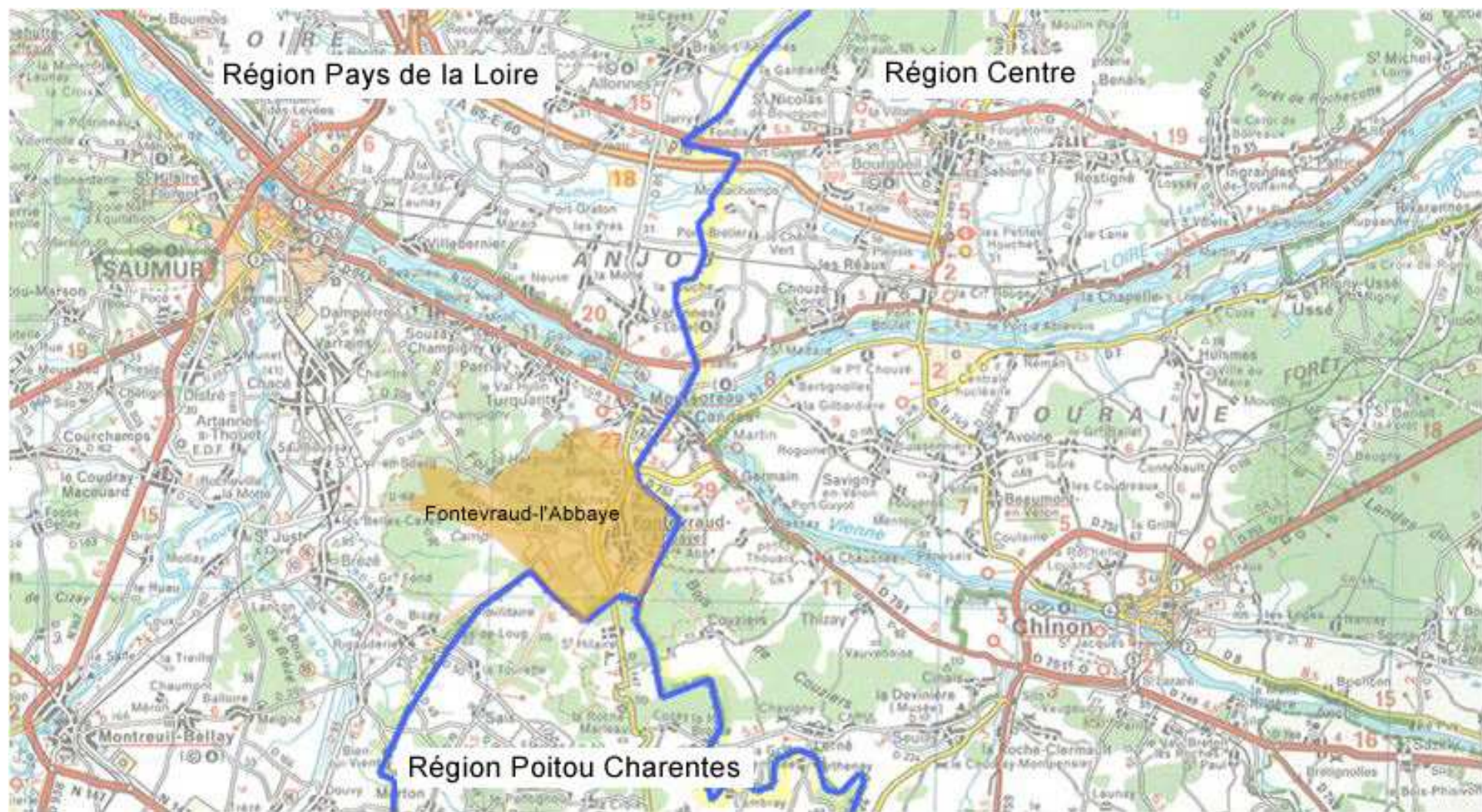




1. LE POSITIONNEMENT DU TERRITOIRE



Val de Loire

patrimoine mondial



Environnement, Paysages

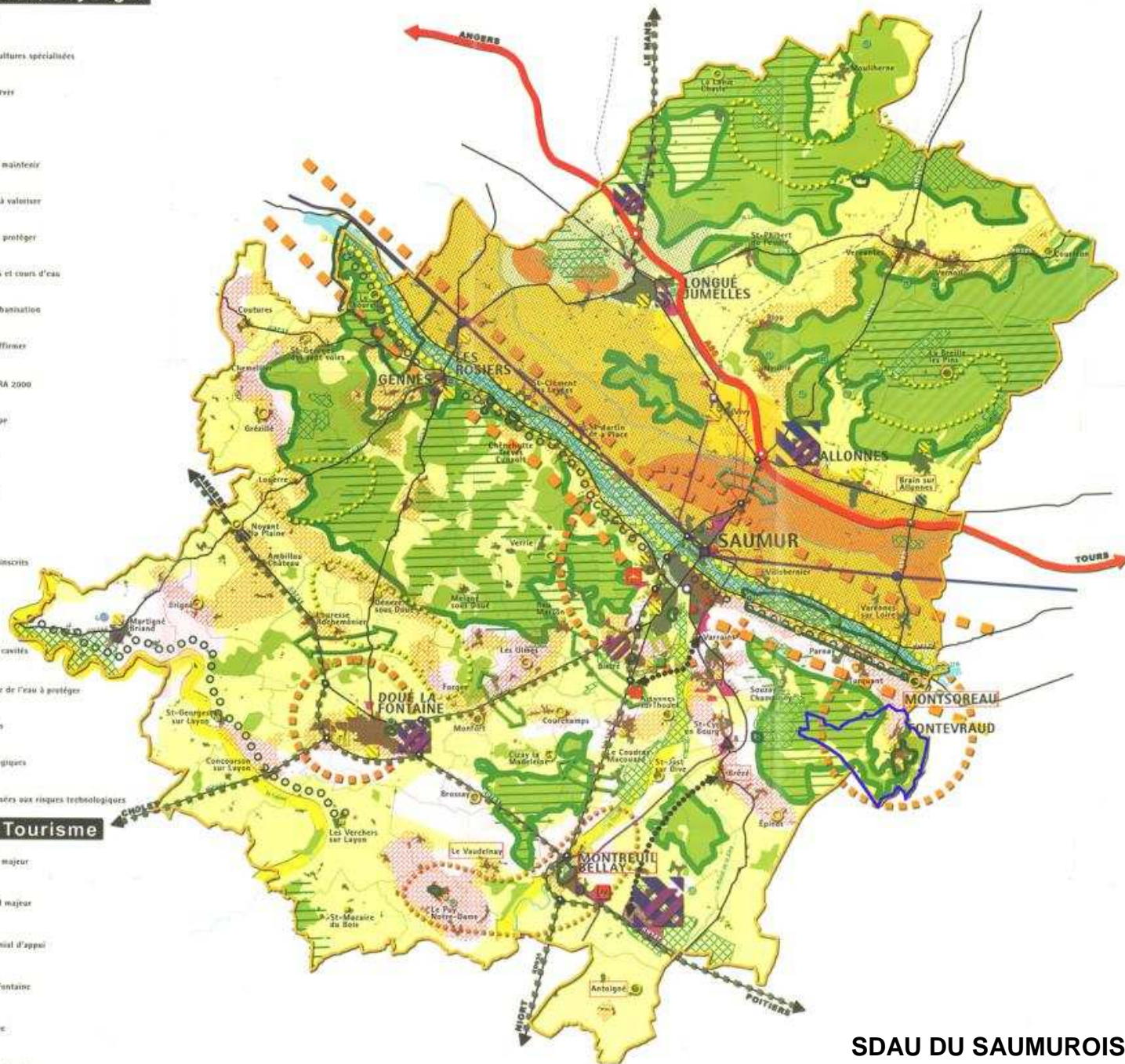
- vignoble AOC
- marais / cultures spécialisées
- hocage à préserver
- polyculture
- lisière boisée à maintenir
- espaces boisés à valoriser
- crête calcaire à protéger
- Fleuve, rivières et cours d'eau
- coupure de l'urbanisation
- perspective à affirmer
- directive NATURA 2000
- arrêté de biotope
- ZNIEFF type 1
- ZNIEFF type 2
- ZICO
- sites classés et inscrits

Risques

- risques liés aux cavités souterraines
- point de captage de l'eau à protéger
- zones inondables
- risques technologiques
- communes exposées aux risques technologiques

Patrimoine, Tourisme

- axe patrimonial majeur
- pôle patrimonial majeur
- secteur patrimonial d'appui
- zoo de Doué la Fontaine
- vallée touristique
- zone touristique d'appui



SDAU DU SAUMUROIS



Les équilibres de territoire : Affirmer un rôle à tous

Organiser le développement en corrélation

- avec les bassins de vie
- avec la centralité de territoire

Affirmer le rôle stratégique :

- Du pôle central et des centralités de bassin
- des territoires de proximité, déjà constitués, à renforcer

Consolider le rôle des communes en appui :

- des réseaux de proximité à organiser, à structurer autour de localités
- sur la base des réseaux de vie
- des villages et bourgs

Articuler le développement avec les voisins :

- les polarités principales
- les polarités secondaires

- Voie majeure
- Axa ferré
- Gare bus et train

